



COMMUNE DE THORIGNY

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du département de Seine et Marne

NGF Normal

	Points Kilométriques	1955
Limite de Commune Amont	149,807	42,27
	150,000	42,23
	150,500	42,12
Pont Maunoury	151,000	42,02
	151,529	41,91
Limite de Commune Aval	151,570	41,90

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions

- Legende
- ZONE A : Zone de grand écoulement des crues
 - ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
 - Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 36cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/2000